

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'OUEST

DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM

COMMUNE DE KEKEM

COMMISSION INTERNE DE PASSATION
DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

WEST REGION

UPPER-NKAM DIVISION

KEKEM COUNCIL

INTERNAL PROCUREMENT
COMMISSION

AVIS DE CONSULTATION

N° 02/DC/CKKEM/CIPM-RTE/2021 DU **24 SEPT 2021**

**POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LE TRONCON
DE ROUTE BITUMEE N5 : PONT DU NKAM -BAFANG (13,30 KM) DU PK 0+00
AU PK 16+00 DANS LA COMMUNE DE KEKEM, DEPARTEMENT DU HAUT-
NKAM, REGION DE L'OUEST.**

1- Objet de la consultation

Le Maire de la Commune de Kékem, Autorité Contractante, lance une demande de cotation pour les Travaux de cantonnement sur le Tronçon de Route Bitumée N5 : Pont du Nkam -Bafang (13,30 KM) du PK 0+00 AU PK 16+00 dans la Commune de Kékem, Département du Haut-Nkam, Région de l'Ouest.

2- Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente consultation sont décrites dans le devis descriptif.

3- Délai d'exécution :

Le délai maximum d'exécution est de deux (02) Mois par passe avec un intervalle d'au moins six (06) Mois entre les passes

4- Allotissement

L'ensemble des prestations est constitué d'un lot unique ci-après désigné : Travaux de cantonnement sur le Tronçon de Route Bitumée N5 : Pont du Nkam -Bafang (13,30 KM) du PK 0+00 AU PK 16+00 dans la Commune de Kékem, Département du Haut-Nkam, Région de l'Ouest.

5- Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de Vingt millions (20 000 000) francs CFA à savoir:

Premier passe : 15 001 040 francs CFA

Deuxième passe : 4 998 960 francs CFA

6- Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises ayant une expertise dans le domaine des BTP en général et des travaux de cantonnement en particulier.

7- Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget MINTP - Fonds Routier, Exercice 2021.

8- Cautionnement provisoire

C chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans la Demande de Caution et délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à quatre cent mille (400 000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original avant le moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après l'expiration du délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire de la Lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

9- Consultation du dossier de la Demande de Caution

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Kékém, B.P : 04 Kékém

Tel : (237) 697 26 97 37 des publications du présent avis.

10- Acquisition du dossier de la Demande de Caution

Le dossier peut être obtenu à la Commune de KÉKÉM B.P : 04 KÉKÉM, Tel : (237) 697 26 97 37 des publications du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de quarante cinq mille (45 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de KÉKÉM.

11- Remise des offres

L'offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marguées comme telles, devra parvenir au secrétaire général de la Mairie au plus tard le **20 OCT 2021** à 09 heures précises, et devra porter la mention:

« AVIS DE CONSULTATION

N° 02/DC/CKKEM/CIPM-RTE/2021 DU **24 SEP 2021**...

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LE TRONCON
DE ROUTE BITUMEE N5 : PONT DU NKAM -BAFANG (13.30 KM) DU PK 0-00
AU PK 16-00 DANS LA COMMUNE DE KÉKÉM, DEPARTEMENT DU HAUT-
NKAM, REGION DE L'OUEST.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT » »

12- Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les Services émetteurs ou une Autorité Administrative, selon le cas, suivant les indications du Règlement Particulier de l'Avis de Consultation. Elles devront être datées de moins de trois (03) mois à l'ouverture des plis ou avoir été établies postérieurement à la date originale de signature de l'avis d'appel d'offres.

13- Ouverture des offres

L'ouverture de l'offre aura lieu le **20 OCT 2021** à 10 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kékém, dans la salle des actes sise à la Mairie de Kékém.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne unique de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans la Demande de Cotation et délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou un Organisme financier agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à quatre cent mille (400 000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après l'expiration du délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire de la Lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

9- Consultation du dossier de la Demande de Cotation

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Kékem, B.P : 04 Kékem
Tél (237) 697 26 97 37 dès publication du présent avis.

10- Acquisition du dossier de la Demande de Cotation

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Kékem, B.P : 04 Kékem, Tél : (237) 697 26 97 37 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de quarante cinq mille (45 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de Kékem.

11- Remise des offres

L'offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat général de la Mairie au plus tard le 20 OCT 2021 à 09 heures précises, et devra porter la mention:

« AVIS DE CONSULTATION
N° 02/DC/CKKEM/CIPM-RTE/2021 DU 24 SEPT 2021...
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LE TRONCON
DE ROUTE BITUMEE N5 : PONT DU NKAM -BAFANG (13,30 KM) DU PK 0+00
AU PK 16+00 DANS LA COMMUNE DE KEEKEM, DEPARTEMENT DU HAUT-
NKAM, REGION DE L'OUEST.

"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT" »

12- Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les Services émetteurs ou une Autorité Administrative, selon le cas, suivant les indications du Règlement Particulier de l'Avis de Consultation. Elles devront être datées de moins de trois (03) mois à l'ouverture des plis ou avoir été établies postérieurement à la date originale de signature de l'avis d'appel d'offres.

13- Ouverture des offres

L'ouverture de l'offre aura lieu le 20 OCT 2021 à 10 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kékem, dans la salle des actes sise à la Mairie de Kékem.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne unique de leur choix dûment mandatée, même en cas de groupement d'entreprises.

14- Critère d'évaluation

14.1 Principaux critères éliminatoires

- ✓ Fausse déclaration, pièce falsifiée ;
- ✓ Absence de caution de soumission ;
- ✓ Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- ✓ Note technique inférieure à 70% (soixante-dix pour cent) de l'ensemble des critères essentiels ou de « OUI » ;
- ✓ Absence d'une pièce administrative dans l'offre et non régularisée dans 48 (quarante-huit) heures après l'ouverture des offres ;

14.2 Critères essentiels

- ✓ Présentation de l'offre ;
- ✓ Respect du délai de livraison.
- ✓ Personnel d'encadrement ;
- ✓ Expérience de l'entreprise ;
- ✓ Moyens matériels mis à la disposition du projet ;
- ✓ Visite de site ;
- ✓ Organisation, planning et méthodologie d'exécution ;
- ✓ Capacité financière

15- Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre-commande au Soumissionnaire dont l'offre sera techniquement conforme aux spécifications du dossier de demande de cotation et jugée moins disant.

L'attributaire de la Lettre-commande est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent au Service Technique de la commune de Kékem pour l'établissement et la souscription de sa Lettre-commande.

Faute pour lui de se présenter, la Lettre-commande est attribuée au suivant.

16- Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 (Quatre vingt dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17- Renseignements complémentaires.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de KEKEM, B.P : 04 KEKEM, Tél : (237) 698 98 18 89.

COPIES

- ARMP/OUEST ;
- PREFET/HT-NKAM;
- DDMINMAP/IHT-NKAM ;
- DDMINDEVEL /HT-NKAM ;
- DDMINTP/ HT-NKAM
- PRESIDENT CIPM/CKKEM
- AFFICHAGE/ARCHIVES

Fait à Kékem, le **24 SEPT 2021**

LE MAIRE,
(AUTORITE CONTRACTANTE)



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'OUEST

DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM

COMMUNE DE KEKEM

COMMISSION INTERNE DE PASSATION
DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

WEST REGION

UPPER-NKAM DIVISION

KEKEM COUNCIL

INTERNAL PROCUREMENT
COMMISSION

CONSULTING APPLICATION

N° 02/CA/CKKEM/CIPM-RTEC/2021 OF **24 SEPT 2021**

RELATING TO WORK OF THE MAINTENANCE OF THE NATIONAL ROAD N5: NKAM BRIDGE –BAFANG (13,30 KM) DU PK 0+00 AU PK 16+00 IN KEKEM COUNCIL,UPPER NKAM DIVISION, WEST REGION.

1- Purpose of the invitation to tender

As part of the implementation of the 2021 Public Investment Budget MINTP- Fonds routier, the Mayor of Kekem's Council, Contracting Authority, launches on behalf of the Ministry of Public Works a National Open Tender in emergency procedure for work on the maintenance of the National Road N5: Nkam Bridge – Bafang (13,30 km) To PK 0+00 To PK 16+00 in kekem Council, Upper Nkam Division, West Region.

2- Consistency of the work

The work that is the subject of this Invitation to Tender includes the trades planned within the framework of the quantitative and estimated estimate.

3- Execution deadline

The maximum execution deadline provided by the Contracting Authority for the provision of services is six (06) months. This period runs from the date of notification of the Service Order to start the work and the work should be done in the two (02) period less than six month.

4- Allotment

The works consist of a single lot here in after designated: relating for work on the maintenance of the National Road N5: Nkam Bridge – Bafang (13,30 km) To PK 0+00 To PK 16+00 in kekem Council, Upper Nkam Division, West Region.

5- Participation and origin

Participation in this Invitation to Tender is open on equal terms to Cameroonian companies established in Cameroon with proven experience in the field of Public Works and Building.

6- Estimated coast :

The estimated cost of the operation following prior studies stand is **20 000 000 (Twenty millions) FCFA** all taxes :

First pass: 15 001 040 FCFA all taxes

Second pass: 4 998 960 FCFA all taxes

7- Financing

The works covered by the Invitation to Tender are financed by the Public Investment Budget of the Ministry of Public Works, Funds rooter; fiscal year 2021.

8- Provisional bid bond

The provisional bid bond is 400 000 (four hundred thousand) CFA. It will have to be established according to the model indicated in the tender file and delivered by a first class banking establishment or financial organization approved by the Ministry in charge of Finance and whose list appears in part 1.2 of this tender file and valid for thirty (30) days beyond the original date of validity of the offer.

Under pain of being rejected, the provisional bid bond must imperatively be produced in original dated less than three (03) months.

The provisional bid bond will be released no later than thirty (30) days after the expiry of the period of validity of tenders for unsuccessful tenderers. For the tenderer who receives the order letter, the provisional bid bond will be released after the establishment of the final bid bond.

9- Consultation of tender file

The tender file may be consulted during working hours at the Secretariat of the Mayor of Kekem's council upon publication of this invitation to tender notice.

10- Acquisition of the tender file

Upon publication of this invitation to tender, the tender file can be obtained from the Secretariat of the Mayor of Kekem's council (Contracting Authority) upon presentation of the original of a receipt for payment to the Kekem's municipal Treasury of a non-refundable sum of (45 000) forty five thousand CFA francs representing the costs of acquiring the tender file.

11- Submission of offers

Each offer written in French or English and in seven (07) copies, including one (01) original and six (06) copies marked as such, must reach the Secretariat of the Mayor of Kekem's Council, no later than **26 SEP 2021** at 2 am precise against receipt and must bear the mention:

NOTICE OF NATIONAL TENDER IN EMERGENCY PROCEDURE

N° 02 /NONTC-KEKEM/TTB-RTE/2021 of **24 SEP 2021**

RELATING TO WORK OF THE MAINTENANCE OF THE NATIONAL ROAD N° NKAM BRIDGE -BAFANG (13,30 KM DU PK 0+00 AU PK 16+00 IN KEKEM COUNCIL, UPPER NKAM DIVISION, WEST REGION.

"TO BE OPEN ONLY DURING BIDS OPENING SESSION"

12- Admissibility of offers

Under penalty of rejection, the required administrative documents must be produced in originals or certified copies by the issuing services or an Administrative Authority, as the case may be, as indicated by the RPAO. They must be dated less than three (03) months before the opening of the bids or have been established after the original date of signature of the notice of invitation to tender.

Any incomplete offer in accordance with the prescriptions of the Tender Documents will be declared inadmissible, in particular the absence of the bid bond.

13- Opening of tenders

The bids will be opened in one time on **20 OCT 2021** from 10 am precise by the Internal Procurement Commission attached to the Kekem's council sitting in a Conference hall in the presence of tenderers or their duly authorized representatives and having perfect knowledge of the files for which they are responsible.

14- Evaluation criteria

14.1- Main eliminatory criteria

- False declaration, falsified document;
- Absence of bid bond;
- Absence of an administrative document in the offer and not regularized within 48 (forty-eight) hours after the opening of the offers;
- Omission in the financial offer of a quantified unit price;
- Technical score below 70% (seventy percent) of all essential criteria or "YES";

14.2- Essential criteria

- Presentation of the offer;
- Supervisors ;
- Enterprise's experience;
- Material resources made available to the project;
- Site visit ;
- Organization, planning and methodology of execution;
- Financial capacity

15- Attribution

The Contracting Authority will award the contracts to the tenderer whose offer has been evaluated as the lowest and which, in accordance with the Tender Documents, meets the required technical and financial capacities. Bidders presenting outliers (abnormally low) will be disqualified according to the prescribed regulatory procedure, namely obtaining the opinion of Public Contract Regulatory Agency (PCRA) after having first questioned the bidder concerned.

The recipient of the letter-order is invited to present himself upon signature of the award decision, at the latest within seven (07) days which follow and on pain of cancellation of said award decision, to the Technical service of Kekem's council for the establishment and subscription of his letter-order.

Failure for him to appear the contracts is assigned to the following.

16- Period of validity of offers

Bidders remain bound by their offers for a period of 90 (Ninety) days from the deadline set for the submission of offers.

17- Additional information.

Additional information can be obtained during working hours at the Secretariat of the Mayor of Kekem's council, Phone: 698 981 889

COPIES

- ARMP/WEST
- PREFECTURE/BAFANG
- DDMINMAP/HT-NKAM
- DDMINEPAT/HT-NKAM
- DDMINTP/HT-NKAM
- PRESIDENT ITB/CKKEM
- NOTICE BOARD/ARCHIVES

Issued at Kekem on the **24 SEPT 2021**.....

THE MAYOR OF KEKEM COUNCIL,
Contracting Authority

